

Compte rendu de la séance du vendredi 28 octobre 2016

Secrétaire(s) de la séance:

Philippe MARCHAL

Ordre du jour:

- Création d'Ouverture Mairie
- Achat des extincteurs
- Réfection de l'horloge et de la cloche
- Elagage Boulevard de la Madeleine
- Taille de la haie Rue d'Issonges
- Participation scolarité des enfants de Marigny-en-Orxois
- Demande de subvention sortie scolaire
- Colis des personnes âgées
- Cimetière-Espace cinéraire demande de subvention
- Assainissement collectif-Choix des entreprises phase d'étude
- FDS
- Modification budgétaire
- Questions diverses

1 sujet supprimé :

- Demande de subvention sortie scolaire

5 sujets ajoutés :

- Nettoyage des gouttières de l'église
- Travaux de réparation à l'église
- Redevance occupation domaine public-ERDF
- Redevance occupation domaine public-Télécoms
- FDS programmation 2017

Délibérations du conseil:

Création ouverture Mairie (2016 049)

Le Maire expose au Conseil Municipal le devis qu'il a obtenu pour la création d'une ouverture entre la Mairie et les autres pièces du bâtiment.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- retient l'offre 2ème version de la société MOUREUX pour un montant HT de 2 391,28 €
- sollicite une subvention du Conseil Départemental de l'Aisne au titre du CDDL
- sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux du montant HT des travaux.

Achat des extincteurs (2016 050)

Le Maire expose au Conseil Municipal le devis qu'il a obtenu pour l'achat des extincteurs venant en remplacement des actuels devenus obsolètes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- retient l'offre de l'agence LRS pour un montant TTC de 1 089,00 €
- autorise le Maire à signer le devis.

Remplacement de l'horloge et des fixations de la cloche de la Mairie (2016 051)

Le Maire expose au Conseil Municipal le devis qu'il a obtenu pour le remplacement de l'horloge et des fixations de la cloche de la Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- retient l'offre de l'entreprise BODET pour un montant TTC de 3 750,00 €
- autorise le Maire à signer le devis.

Elagage Boulevard de la Madeleine (2016 052)

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis qu'il a obtenu pour l'élagage des tilleuls Boulevard de la Madeleine.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, retient la proposition établie par Monsieur VELTEN Jean-Michel :

- Bottage des tilleuls Boulevard de la Madeleine pour un montant TTC de 1 175,90 €
- autorise le Maire à signer le devis.

Taille de la haie rue d'Issonges (2016 053)

Le Maire propose un devis de l'entreprise PUR&CO concernant l'enlèvement d'une haie Rue d'Issonges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- retient l'offre de l'entreprise PUR&CO pour un montant TTC de 1680,00 €
- autorise le Maire à signer le devis.

Participation école de Charly (2016 054)

Le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de Monsieur LANGRENE, Maire de Charly sur Marne, sollicitant le versement de la participation aux frais de scolarité pour l'année 2015/2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de verser la participation pour 23 enfants pour un montant total de 13 800,00 €.

Colis des personnes âgées (2016 055)

Suite à la délibération de la suppression du C.C.A.S du vendredi 27 novembre-2015-063, la commune reprend la gestion des colis pour les personnes âgées.

Le Maire expose au Conseil Municipal le devis retenu par la commission d'aide sociale réunie le samedi 10 septembre 2016 pour la confection des colis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- accepte l'offre de la société Canardises des 3 Vallées pour un montant de 18,00 € par colis simple et 30,00 € par colis double
- autorise le Maire à signer le devis.

Espace cinéraire cimetière - Demande de subvention (2016 056)

Le Maire expose au Conseil Municipal les devis qu'il a obtenus pour la création d'un espace cinéraire au cimetière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- retient l'offre de MARCHETTI pour un montant HT de 10 600,00 €
- sollicite une subvention du Conseil Départemental de l'Aisne au titre du CDDL
- sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux du montant HT des travaux.

Assainissement collectif - Choix des entreprises phase études (2016 057)

Monsieur le maire rappelle qu'une procédure de consultation sous forme de marché à procédure adaptée a été lancée par la commune pour retenir les entreprises pour la réalisation des études préalables à l'assainissement selon les principes de la Charte Qualité des réseaux d'assainissement.

Pour la réalisation des études parcellaires, c'est l'entreprise ESEA qui a été retenue pour un montant de 19 046,00 euros H.T.

Pour la réalisation des études géotechniques, c'est la société HYDROGEOTECHNIQUE qui a été retenue pour un montant de 13 810,65 euros H.T.

Pour la réalisation du levé topographique, c'est la société RODOLPHE CHOLLET qui a été retenue pour un montant de 4 570,00 euros H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Autorise le maire à signer les marchés à intervenir et toutes les pièces afférentes en particulier celles visées à l'article 118 du Code des Marchés Publics ;
- De réaliser les études et les travaux d'assainissement collectif de la commune conformément aux prescriptions de la Charte Qualité des réseaux d'assainissement.
- Sollicite l'aide du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, pour la réalisation de ces prestations et celle du maître d'œuvre.

FDS Rue de la Fontaine (2016 065)

Après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Départemental relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité,

Le Conseil Municipal de la commune de Marigny-en-Orxois :

* sollicite une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité pour les travaux suivants :

N° OPERATION	NATURE DES TRAVAUX (code)	APPELLATION ET N° DE LA VOIE	LONGUEUR	MONTANT DE L'OPERATION T.T.C	MONTANT DE L'OPERATION H.T	SUBVENTION €	CHARGE COMMUNALE
2016-00 887	voirie	VC 11 Rue de la Fontaine	320 ml	73 146	60 955	32 915.70	40 230.30
MONTANT DU PROJET				73 146	60 955	32 915.70 €	40 230.30

* s'engage :

- à affecter à ces travaux 73 146 Euros sur le budget communal
- à réaliser les travaux dans un délai de trois ans, depuis le FDS 2010, à partir de la date de notification.

FDS 2017 programmation 2017 (2016 059)

Le Maire expose au Conseil Municipal les devis qu'il a obtenus pour la réfection de la voirie, Chemin de la Houlotte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- retient l'offre du cabinet INFRA ETUDES et sollicite une subvention au titre du Fond Départemental de Solidarité.

Vote de crédits supplémentaires (2016 060)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615231	Entretien, réparations voiries	-5800.00	
6231	Annonces et insertions	-360.00	
65548	Autres contributions	5800.00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	360.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
204132 - 14	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2150.00	
2315 - 14	Installat°, matériel et outillage techni	-2150.00	
2315 - 14	Installat°, matériel et outillage techni	-4800.00	
2318 - 38	Autres immo. corporelles en cours	4800.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Nettoyage des gouttières de l'église (2016 061)

Le Maire expose au Conseil Municipal les devis qu'il a obtenus pour le nettoyage des gouttières à l'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- retient l'offre de l'entreprise ADAM Couverture pour un montant TTC de 1 732,80 €
- autorise le Maire à signer le devis.

Travaux de réparation à l'église-Demande de subvention (2016 062)

Le Maire expose au Conseil Municipal le devis qu'il a obtenu pour les travaux de réparation de l'Eglise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- retient l'offre de l'entreprise ADAM Couverture pour un montant HT de 1 395,00 €
- sollicite une subvention du Conseil Départemental de l'Aisne au titre du CDDL
- sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux du montant HT des travaux.

Redevance occupation domaine public communal-ERDF (2016 063)

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'occupation du domaine public communal par ERDF ouvre droit à la perception auprès de l'occupant d'une redevance.

Pour les Communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants le montant plafond de la redevance 2016 est de 197,3088 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'instaurer cette redevance et de la fixer à 197 € pour l'année 2016.

Redevance occupation domaine public communal télécoms (2016 064)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe comme suit la redevance due par ORANGE pour l'occupation du domaine public routier communal en 2016 :

- artères souterraines : 38,81 € le km linéaire
- artères aériennes : 51,74 € le km linéaire